DEPARTEMENT de L'ISERE

Service Départemental RTM = Restauration des Terrains en Montagnes
42, Av. Marcelin BERTHELOT _ 38100 GRENOBLE _ tel: 22.21.54

Direction Départementale de l'Agriculture
42, Av. Marcelin BERTHELOT _ 38100 GRENOBLE _ tel: 09.41.09

Direction Départementale de l'Equipement
9, Quai CREQUI _ 38000 GRENOBLE _ tel: 47.74.18

RISQUES NATURELS

COMMUNE DE LA FERRIERE D'ALLEVARD

N° INSEE

Mairie de La Ferrière d'Allevard
arrêté en date du jour.
Publié le 29 DEC 1983
L'Attaché de Préfecture
M. Christine VIENNAT

LEGENDE

Code du règlement		
		INONDATIONS
1_1	AB bleu	Zone submersible de fond de vallée _ Construction réglementée
1_2	bleu	Zone inondable par ruissellement sur versant _ Construction autorisée sous conditions
2		Zone marécageuse _ Construction autorisée sous conditions
		CRUES TORRENTIELLES
3	violet	Zone de débordement des torrents _ Construction interdite (sauf conditions particulières)
4		Zone d'instabilité du lit _ Construction interdite
		GLISSEMENTS de TERRAINS
5_1	orange	Glissements importants _ Construction interdite
5_2		Glissements de faible ampleur _ Construction autorisée sous conditions
		AVALANCHES-EBOULEMENTS
6_1	rouge	Zone dangereuse _ Construction interdite
6_2		Zone de moindre risque _ Construction autorisée sous conditions
		EFFONDREMENTS
7		Zone d'effondrements _ Construction réglementée

NOTA : Construction réglementée = interdite ou autorisée sous conditions suivant le cas.

Géologue : *Liliane BESSON*	Etabli	28	06	1976	***ECHELLE***
Dessinateur : Jacques COTTET	Modifié	10	12	1983	1/10000
	Approuvé			198	

Commune de Saint-Pierre-d'Allevard — Commune de Theys — Commune de Allemont — Cne de Saint-Colomban-des-Villards — Commune de Vaujany

Bois du Châtelard — Bois de Rossand — Bois de Chevron Villard — Bois Balet — Bois de Bouquet

Mont Armand — Mont Arbenas — Mont Rond — Mont Pelat — Mont Pelvoux

la Ferrière — les Côquands — la Vacherie — les Princes — Orat — Murets — Pramons — les Blaucs — le Gibergy — la Clapière — le Bundin — le Grd Thiervoz — le Cumillard — le Molard — le Cley — les Chapelles — le Tour — les Maisonnettes — la Martinette — le Fond de France — le Dessert — le Milieu des Eaux — le Cuir des Pal — la Petite Valloire — Premier Chalet de la Pte Valloire — Premier Chalet de Pramol — Chalet du Lac Noir — Chalet du Levant — Chalet de la Bergerie — Chalet de la Cochette — Chalet de la Combe Madame

CRET LUISARD — CRET DU BERGER — CRET DU CHIEN — CRET DE LA BERGE AIGUILLES

LE GRAND ROCHER — MONTAGNE DES RANCES — MONTAGNE DU PRA — MONT DE LA PYRAMIDE — ROCHER GRIS — ROCHER D'ARGILLE — ROCHER BABON — LE ROCHER BLANC — LA PYRAMIDE

PIC DE LA GRD VALLOIRE — PIC DE LA PORTE D'EGLISE — PIC DE LA BERGUSSE — PIC DES CAROTTES — PIC DE L'ARPARENCE — PIC DE LA BELLE ETOILE — PIC DE L'AGNELLE

DENT DU PRA — Col de la Vallée — Col d'Argentine — Col du Fréby — Col de Rochers Blancs — Col de la Combe Madame — Col de Pramol — Col de Pandrin — Col des Sept Laux — Col de Vache — Col des Eustaches — Col de Montmillon — Col de la Muzelle — Col de la Vallée

LAC CARRE — LAC DE LA MUZELLE — LAC DE L'AGNELLIN — LAC DE LA FOLLE — LAC BLANC — LAC NOIR — LAC GRANDE

Equidistance des courbes : 10 mètres